



APPEL A CANDIDATURES

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, conformément aux dispositions du décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022, lance un appel à candidatures pour pourvoir aux postes vacants ci-après :

1. Secrétaire Général du Ministère (SGM) ;
2. Directeur des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) ;
3. Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique (DCUS) ;
4. Directeur des Examens et Concours (DEC).

I. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection se déroule en six (6) phases.

a. Appel à candidatures

Le présent appel à candidatures est publié au Journal « La Nation » et sur le site « www.enseignementsuperieur.gouv.bj ».

b. Soumission des dossiers

c. Présélection des candidats

La présélection consiste à l'étude des dossiers en vue d'en dégager les meilleurs sur la base d'une évaluation.

d. Sélection par examen des dossiers

La sélection se fera à l'issue de la présélection suivie d'un entretien oral pour les candidats sélectionnés.

e. Etablissement et transmission de la liste d'aptitude au Conseil National de l'Education

A la fin de la sélection, le comité technique procède à l'établissement de la liste d'aptitude comportant trois candidatures jugées aptes pour chaque poste et faisant l'objet d'une enquête sociale favorable.

La liste ainsi arrêtée est transmise au Conseil National de l'Education pour avis.

f. Nomination en Conseil des Ministres

Le Secrétaire Général du Ministère (SGM), le Directeur des Bourses et Aides Universitaires (DBAU), le Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique (DCUS) et, le Directeur des Examens et Concours (DEC) sont nommés par décret pris en Conseil des Ministres.

II. MISSION ET ATTRIBUTIONS

La mission et les attributions du Secrétaire Général du Ministère (SGM), du Directeur des Bourses et Aides Universitaires (DBAU), du Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique (DCUS) et, du Directeur des Examens et Concours (DEC) sont contenues dans

les dispositions du décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 et du décret n°2023-150 du 12 avril 2023 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

III. CONDITIONS DE CANDIDATURES

3-1- Conditions générales et profils

Ces conditions s'adressent à tout candidat qui postule à l'un des postes. Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste.

Le candidat au poste de Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de Directeur des Bourses et Aides Universitaires, de Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique, de Directeur des Examens et Concours doit remplir les conditions ci-après :

❖ Conditions générales à remplir

- être de nationalité béninoise ;
- être fonctionnaire de l'Etat ou contractuel de droit public de l'Etat ;
- jouir d'une bonne moralité et n'avoir jamais été condamné ;
- jouir d'une bonne santé mentale et physique ;
- être disponible ;
- savoir travailler sous pression ;
- avoir une bonne capacité de communication ;
- ne pas exercer cumulativement d'autres responsabilités administratives ou académiques sur le territoire national ou à l'extérieur.

❖ Profils

- avoir une bonne connaissance des pratiques administratives ;
- appartenir à l'un des principaux corps de la fonction publique et totaliser au moins dix (10) ans d'expérience dans l'administration publique dont trois (03) à un poste de direction ;
- avoir des connaissances avérées en matière de gestion des ressources humaines ;
- avoir des aptitudes au leadership, à la communication écrite et orale ;
- avoir des aptitudes de négociation et de gestion des conflits axées sur l'établissement et le maintien de relations efficaces de collaboration ;
- avoir une solide expérience en management des organisations ;
- avoir une connaissance du secteur de l'éducation et spécifiquement du sous-secteur de l'Enseignement Supérieur ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une maîtrise de la langue française. La connaissance de l'anglais et d'autres langues constitue un atout ;
- avoir une bonne connaissance en matière de base de données ou digitalisation, constitue un atout.

3-2- Conditions spécifiques et conditions d'emploi

❖ Conditions spécifiques

Poste de Secrétaire Général du Ministère :

- appartenir à l'un des principaux corps de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et totaliser au moins dix (10) ans d'expérience dans l'administration publique dont six (06) à un poste de direction ;
- être enseignant ou chercheur de rang A ou équivalent.

Poste de Directeur des Bourses et Aides Universitaires :

- avoir une expérience dans la gestion de bourses et aides universitaires ;
- avoir des contacts faciles ;
- être enseignant ou chercheur ou administrateur ;
- totaliser au moins dix (10) ans d'expérience dans l'administration publique dont trois (03) à un poste de direction.

Poste de Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique :

- avoir une expérience en matière de coopération universitaire ;
- être enseignant ou chercheur ou administrateur ;
- avoir une maîtrise des procédures des Partenaires Techniques et Financiers ;
- avoir des contacts faciles ;
- avoir une bonne maîtrise de l'anglais ;
- totaliser au moins dix (10) ans d'expérience dans l'administration publique dont trois (03) à un poste de direction.

Poste de Directeur des Examens et Concours :

- avoir une expérience dans la gestion des concours et tests ;
- avoir une maîtrise des procédures d'organisation des concours et tests ;
- être enseignant ou chercheur ;
- totaliser au moins dix (10) ans d'expérience dans l'administration publique dont trois (03) à un poste de direction ;
- avoir une capacité de gestion des acteurs multiples ;
- avoir travaillé dans une structure de gestion des examens, concours et tests.

❖ Conditions d'emploi

- Disponibilité : Pour les fonctionnaires, s'engager à faire au plus tôt les formalités de mise à disposition ;
- Prise de fonction : Dès la nomination en Conseil des Ministres.

IV. PIECES A FOURNIR :

1. un acte de candidature daté et signé adressé au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (1 page) ;
2. les copies des diplômes et attestations en adéquation avec le poste, obtenus au Bénin ou admis en équivalence dans le système béninois ;
3. un curriculum vitae suivant le modèle annexé au présent appel à candidatures ;

4. une copie d'acte de naissance sécurisé ;
5. un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin du travail ou par des médecins agréés par l'Etat et indiquant que l'intéressé est apte à l'exercice de l'emploi public auquel il postule ;
6. les preuves justifiant des expériences acquises en adéquation avec le poste ;
7. les références de trois personnes à contacter ;
8. un Volet n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois.

NB :

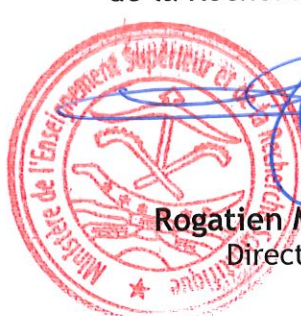
- l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces est éliminatoire ;
- toutes les informations fournies dans le cadre du présent appel à candidatures doivent être prouvées.

V. DEPOTS DES CANDIDATURES

La date de clôture du dépôt des candidatures est fixée du mercredi 19 novembre 2025 au mardi 2 décembre 2025 aux heures ouvrables ci-après : 10 heures à 12 heures et 15 heures à 17 heures, en version physique, accompagnée d'une version numérique sur clé USB, à mettre sous pli fermé portant la mention « Candidature au poste de » et à déposer contre décharge au secrétariat particulier, Bureau n° 510 sis au 5^{ème} étage du bâtiment F à la Cité Ministérielle,

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2025

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique et P.D,



Rogatien Makpéhou TOSSOU
Directeur de Cabinet

CURRICULUM VITAE

1- ETAT CIVIL

Nom de famille :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Profession et grade :

Adresse :

Contacts :

E-mail :

2- Formations et domaines de compétences

Citez les diplômes ou certifications en lien avec les domaines du poste auquel vous postulez

3- Expériences

3- 1- Expériences générales

Citez les éléments de vos expériences en relation pertinente avec le poste auquel vous postulez

3- 2- Fonctions occupées au sein des entités universitaires ou de l'administration

Citez les trois derniers postes occupés au sein de l'entité universitaire ou d'autres administrations.

3- 3- Expériences en matière d'administration d'entreprise (s'il y a lieu)

Citez les structures dans lesquelles vous avez déjà siégé comme membre du Conseil d'administration ou assimilés (nom de la structure, années du mandat).

3-4- Connaissance linguistique

3-5- Maîtrise de l'outil informatique

Je certifie exactes les informations ci-dessus.

Nom et prénoms

Tous les renseignements du curriculum vitae doivent être très précis. Le CV ne doit contenir que des informations essentielles au regard du poste visé. Le CV doit tenir sur 3 ou 4 pages au maximum, avec 2,5 cm de marges gauche et droite, 12 comme taille de police, et interligne simple.